



# A TOUS PNC AIR FRANCE

www.unac.asso.fr

✉ navigants@unac.asso.fr

Décembre 2013

## B787 : Chronique d'un cauchemar annoncé

L'objectif de la Direction est de faire voyager nos passagers dans un espace de rêve. L'environnement passager est pensé pour être feutré, plaisant, confortable. Tout est pesé, mesuré en ce sens...

Tout ? Hélas non ! La Direction oublie encore, que, dans un avion, il y a des passagers **ET** un équipage. Que ce dernier a besoin d'être entendu en tant qu'utilisateur pour être en capacité d'offrir le meilleur de son travail au service des passagers.

Décidément, notre Direction n'a toujours rien compris. A moins que l'ambition de nos dirigeants soit de faire d'Air France la championne du monde de la **qualité empêchée**.

La mise en ligne du futur B787 est prévue à Air France pour 2018 mais c'est aujourd'hui que se décide son aménagement cabine.

Cet avion, baptisé «dreamliner» par ses concepteurs, va se révéler être un cauchemar en termes de conditions de travail pour les PNC si l'Entreprise s'obstine à rester sourde à nos alertes. Et encore, pour le moment la Cie ne nous a pas encore présenté le plan de cabine...

Pourtant c'est bien le Président Alexandre de Juniac qui s'est engagé à nous associer aux discussions autour des futurs avions **dès leur conception**. Cet engagement a même été contractualisé dans l'accord Transform!

Lors de la seconde réunion 787, nous pensions naï-

vement que nos remarques du premier rendez-vous avaient été entendues.

C'était sans compter le mépris avec lequel est traitée notre population.

Ces réunions n'ont été organisées que lorsque les projets d'aménagement étaient figés. On nous convie enfin à des réunions concernant l'aménagement d'un nouvel avion... Super ! mais trop tard !

Mais finalement ce n'est pas étonnant puisque ceux qui décident de notre environnement de travail n'en verront que la coque décoller et atterrir depuis les fenêtres de leur bureau confortablement agencé.

Qu'importe que le PRE ait été dimensionné pour des nains contorsionnistes, les concepteurs, eux, peuvent enfiler leur pyjama debout et dorment tous les soirs dans un lit confortable sur lequel il peuvent même s'asseoir!

Qu'importe que le vestiaire J soit positionné en cabine W obligeant les PNC à traverser un galley, à se frayer un chemin parmi le flot de passager embarquant et à se contorsionner pour ranger les vestes de nos clients ?

Les décideurs, eux, disposent d'un joli porte manteau dans leur bureau..



Qu'importe que le bar destiné aux passagers business soit positionné dans un galley Y engendrant un afflux de passagers de ces deux classes dans un même galley et des déplacements de matériels d'un galley désert vers un autre surpeuplé ?

Les décideurs eux peuvent fermer la porte de leur bureau et travailler dans de bonnes conditions.

Qu'importe qu'il n'y ait qu'un trash compactor

en porte 1 et que le PNC se débâte avec des poubelles inaccessibles nécessitant une troisième main pour les utiliser ?

Les décideurs, eux, voient leurs poubelles de bureau vidées tous les jours par du personnel.

Le peu que nous avons vu nous a suffisamment alerté pour écrire à notre Directrice afin de lui faire partager notre inquiétude sur les conséquences des décisions qui sont en train d'être prises ... sans nous.

Madame la Directrice,

Le point 12 du protocole Transform 2015 sur les mesures d'accompagnement de l'accord collectif PNC prévoit que « pour les futurs avions (...) un groupe de travail PNC sera associé dès la phase de conception du projet ».

Concernant le futur B787, nous avons été conviés à une première réunion au mois de juillet 2013 où il nous a été présenté un projet abouti sans modification possible selon nos interlocuteurs.

Une deuxième réunion s'est tenue le 5 décembre dernier durant laquelle aucune présentation ne nous a été faite, l'intervenant nous affirmant ne pouvoir rien modifier sur cet avion et menaçant même de quitter la réunion.

Cette attitude méprisante à l'égard des organisations syndicales est très regrettable ; de surcroît la Direction ne respecte pas ses engagements.

Il est inutile de vous rappeler que c'est l'absence de concertation préalable sur les aménagements des B777- 35J et 42J qui est à l'origine des nuisances désastreuses à la suite desquelles rétrofits et lourdes compensations ont dû être mis en place. C'est afin de ne pas tomber dans les mêmes travers que le point 12 du protocole Transform a été rédigé.

Nous vous alertons sur les choix d'aménagement du B787 qui ont été faits sans concertation avec les PNC et qui auront indéniablement des conséquences sur les conditions de travail, notamment :

- le positionnement du bar J dans le galley Y en porte 2 ;
- le positionnement du vestiaire J en arrière du galley Y ;
- le manque de trash compactor ;
- l'ergonomie douteuse du poste repos équipage.

Nous déplorons que Le PNC ne soit pas entendu alors même qu'il s'agit de décider de son environnement de travail.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre considération distinguée.

Flore ARRIGHI



Vice-Présidente UNAC



**Le PNC,  
c'est un peu  
l'alien de la  
Compagnie.  
Dans l'es-  
pace de la  
Direction, nul  
ne l'entend  
crier.**

Nous déplorons que les «expériences» désastreuses des 35J et les longues heures de négociation pour obtenir le rétrofit des 42J ne servent pas de leçon et qu'il faille attendre le courroux des PNC empêchés de travailler dans de bonnes conditions pour réagir. Mais au fait, que veut dire l'acronyme QVT déjà ? Nos dirigeants l'auront sans doute oublié...

ADHÉSION UNAC 

3, place de Londres

95727 Roissy cdg cedex



*L'époque est au rassemblement des PNC, ne restez pas isolé.*